sai des grosses pièces d'artillerie de la tourelle du fort d'Hirson.

Il serait, dit-on, question d'occuper le fort d'Hirson par deux bataillons qui resteraient en garnison. Ils arriveraient après les manœuvres de septembre.

DUNKERQUE. — *Perte du lougre « Notre-Dame-des-Dunes.»* — La campagne de 1883 est décidément peu propice à nos braves pêcheurs d'Islande. Nous avons, malheureusement, un nouveau naufrage à signaler.

Le lougre *Notre-Dame-des-Dunes*, parti de Dunkerque dans les premiers jour de juin, pour sa deuxième campagne, s'est échoué le 11 juin près d'Essington (Yorkshire). Les tentatives faites pour renflouer le navire n'ont pas abouti, et vers le 18 le lougre s'est brisé. Il n'y a heureusement aucune perte d'existence à déplorer.

Les sept marins qui formaient l'équipage du *Notre-Dame-des-Dunes* sont arrivés à Dieppe, à bord du steamer *Blanche*, jeudi matin.

M. le commissaire de l'inscription maritime en ce port a fait diriger, le même jour, ces marins sur Dunkerque.

ANICHE. — La musique municipale d'Aniche qui a assisté dimanche au concours de Ham, a obtenu en 2e division, les 1er prix de lecture à vue, d'exécution et de soli, à l'unanimité. Un diplôme d'honneur a été remis à M. Seconda fils, chef, pour sa bonne direction. Au concours d'honneur 2e division, la musique a obtenu le 1er prix.

— Parmi les autres sociétés qui ont obtenu des récompenses au concours de Ham, on nous signale dès aujourd'hui :

La Société *La Fraternelle*, d'Escaudœuvres, qui a, en 3e division, 2e section, le 1er prix de lecture à vue, le 1er prix d'exécution et le 1er prix de soli, à l'unanimité, avec félicitations du jury.

La musique de Villers-Guislain, 2e division, 2e section : 1er prix de lecture à vue ; 1er prix *ascendant* d'exécution ; 1er prix de soli.

L'Avenir de Caudry, 3e division, 3e section : 2e prix de lecture à vue *ex æquo* avec La Neuville St-Remy ; 1er prix d'exécution ; 1er prix de soli.

La musique d'Havrincourt, 3e division, 3e section, 16 exécutants : 2e prix d'exécution ; 1er prix de soli.

BERTHEN. — On a enterré lundi, en monastère des trappistes du Mont des-Cats, M. Louis Lenrélé, âgé de 60 ans, et né à Saint-Jean-Cappel, surnommé en religion père Albéric. C'était le directeur très-connu de l'exploitation agricole de cette abbaye.

SAINT-AMAND. — Une épidémie d'angine qui règne en ce moment à St-Amand, a nécessité l'envoi en congé jusqu'à jeudi, des élèves du collége communal.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE. — On nous demande de faire connaître les principaux résultats du septième concours international de Tir organisé par les volontaires Béthunois. Le prix d'honneur, un vase de Sèvres, a été obtenu par M. Henri Leverd, d'Hesdin. Pour la *cible fixe* à toutes armes, les premiers lauréats sont MM. G. Dervaux, de Roubaix, et H. Leverd. Pour la *cible à volonté*, MM. G. Bsillon, de Valenciennes, et H. Leverd; pour la *cible à volonté* d'armes de guerre, MM. Scrive Albert, de Lille, et Ch. Maubert, de St-Pierre; pour le prix de *belles balles*, M. Harinkouck, de Roubaix; pour le prix de cartons, M. H. Leverd, et pour la carabine Flobert, MM. Ch. Liebaert, de St-Pierre et H. Leverd.

NŒUX-LES MINES. — Le jeune Plumecocq était chargé, au fond de la fosse n° 2, de recevoir des berlines au bas d'un plan incliné, et, un de ces wagonnets ayant déraillé, le malheureux mineur a été écrasé par le choc du véhicule qui l'a atteint en pleine poitrine.

CHEMIN DE FER DE LILLE AU HAVRE

On lit dans le *Courrier du Havre :*

« Dans sa séance du 1er juin dernier, la Chambre de commerce du Havre a nommé une délégation, qui se rendra à Paris pour demander au ministre des travaux publics que la ligne du chemin de fer du Havre à Dieppe soit concédée à la Compagnie du Nord.

Cette délégation, nommée aux voix, sera composée de MM. F. Mallet, président; Seigfried et Félix Faure, membres, auxquels se joindra M. Pouleyy, député.

» La délégation fera aussi une démarche auprès de la Compagnie du Nord, qui ne paraît pas être bien disposée, pour qu'elle demande la concession de la ligne du Havre à Dieppe.

» Dans tous les cas, quelle que soit la Compagnie à laquelle sera concédée cette ligne, la délégation insistera auprès du ministre pour que cette voie soit classée parmi les premières à exécuter. Elle mettra donc de nouveau sous les yeux du ministre l'insuffisance d'une seule ligne pour un marché aussi considérable que celui du Havre, l'utilité qu'il serait à relier cette ville directement aux lignes du Nord. »

Si la proposition du Havre est accueillie, nous aurons une ligne directe de Lille au Havre par Béthune, Saint-Pol, Frévent, Abbeville, Gamaches et Dieppe, ligne beaucoup plus courte et moins encombrée que la voie actuelle par Amiens et Clères.

L'EXPOSITION D'AMSTERDAM
(SUITE)

IV. — *Ecoles primaires de garçons et de filles.* — L'exposition des écoles primaires élémentaires comprend :

1° Des cahiers de scolarité; 2° des journaux de classe; 3° des cahiers journaux; 4° des cahiers de cours; 5° des cartes de géographie; 6° des dessins; 7° des cahiers d'écriture.

Les travaux manuels des écoles de garçons sont représentés par les écoles Philippe-de Girard, à Armentières, et de Cousoire. Ils se rapportent à l'ajustage, à la menuiserie, au tournage et au modelage, pour l'école d'Armentières.

L'école de Cousoire expose quelques échantillons de mosaïque sur marbre, ainsi que des modelages exécutés par les élèves des différents cours.

Un instituteur a eu l'ingénieuse idée d'exposer un tableau représentant un élève des bataillons scolaires en costume et en armes.

On remarque aussi quelques comptes-rendus de promenades scolaires.

Les écoles de filles exposent surtout des travaux à l'aiguille, des albums et des tableaux, travaux utiles et travaux d'agrément.

V. — *Ecoles maternelles.* — Les écoles maternelles, appelées naguère salles d'asile, fournissent à l'exposition un contingent remarquable.

Ce sont d'abord quelques cahiers qui témoignent des premiers efforts des enfants dans l'écriture et le dessin. Mais ce qui domine c'est les travaux manuels : tressage, tissage, tricot, tapisserie, crochet, piquage, etc. Tous ces petits ouvrages ont été faits par des enfants de 4 à 7 ans.

VI. — *Musées scolaires.* — Malgré leurs grandes dimensions, on a apporté à l'exposition trois de ces annexes. Des notices explicatives les accompagnent, ainsi que des spécimens de plusieurs autres.

VII. — *Société protectrice des animaux.* — Cette série comporte quelques collections d'insectes utiles et nuisibles formées par des instituteurs avec l'aide de leurs élèves.

VIII. — *Travaux des maîtres.* — On comprend dans cette catégorie : la Société de secours mutuels des Instituteurs et Institutrices du département du Nord, dont on expose les statuts; des comptes-rendus des conférences pédagogiques qui ont eu lieu, une ou deux fois par an, entre les instituteurs ou les institutrices, sous la direction de l'administration scolaire; enfin, un certain nombre de travaux d'instituteurs.

Ces travaux émaillent de MM. Prévost, à Glasgon; Herlem, à Haumont; Liconrt, à Oxelaere; Vilbert et Pierchon; Manfroy, à Maroilles; Detammacker, à Condé; Tilmant, à Lille; Bassez, à Petite Forêt; Jenuepin, à Cousoire; Dazin, à Ronbaix; Hien, à Château-l'Abbaye; Christiaens, Richard et Piat, à Lille; Lanreut, à Aix; Desnouilet, à Arisnx; Bouchendomme, à Landas; Vercouttre, à Ghyvelde; Mme l'institutrice de Saint-Georges; Mlle Marc, à Nierguies; MM. Gabnoote, à Armentières; Lansoy, à Cysoing; Sené et Spéder, à Saint-André; Minaux, à Caudry; Leslain, à Lourches.

IX. — *Plans d'écoles.* — Quelques plans d'écoles, offerts par des architectes et des instituteurs, complétsnt l'exposition scolaire. MM. Mougy, architecte, chef des travaux municipaux de Lille, et Richez, architecte à Roubaix, ont contribué à cette exposition.

X. — *Bulletin de l'enseignement primaire.* — On expose quelques exemplairss de ce recneil.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 23 JUIN. — Jules Lecat, rue de la Redonte prolongée, 111. — Clémence Vermeulen, rue de Toulouse, cour Thérin, 23. — Clémence Leveugle, Hôtel-Dieu. — Hélène Dewame, rue Bernard, cour Duquennoy, 4.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 26 JUIN. — Marie Vion, 42 ans, propriétaire, rue de Croix, 19. — Pierre Demets, 2 ans, rue Fulton, cour Tiberghien, 6. — Louis Leys, 64 ans, ébéniste, rue de l'Alma, 234. — Jules Demilly, 3 ans, rue Pauvrée, 44. — François Fremaux, 1 an, rue Saint-Antoine, 73. — Damien Clarisse, 33 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Jean Merckaert, 43 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Jean Vlieghe, 67 ans, teinturier, Hôtel-Dieu. — Hortense Lecomte, 2 ans, Hôtel-Dieu. — Gabrielle Mabieu, 1 an, rue des Longues-Haies, 193.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DEMILLY-DESFORGES, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Jules-Eugène DEMILLY, décédé à Roubaix, le 26 juin 1883, à l'âge de 4 ans; sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Messe d'Ange Solennels, qui auront lieu le jeudi 28 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pauvrée, 44.

Les amis et connaissances de la famille FLEURYVION, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Célina-Marie VION, décédée à Roubaix, le 26 juin 1883, dans sa 53e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 28 dudi mois, à 9 heures, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mercredi 28, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Croix, 19.

Les amis et connaissances de la famille SIX-ROUSSEAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Célestin-Henri SIX, rentier, veuf de Dame Adelaïde ROUSSEAU, décédé à Mouveaux, le 27 juin 1883, à l'âge de 83 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le jeudi 28 courant, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 29 dudit mois, à 10 heures, en l'église de Mouveaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, route de Lille.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'obit du Mois de 1re Classe, qui sera célébré en ladite église, le jeudi 26 juillet, à 10 heures.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

CAISSES D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 10 juin 1883

Sommes versées par 151 déposants, dont 31 nouveaux	21,250	fr.
126 demandes en remboursement	51,942	fr. 31

Bulletin de la séance du 17 juin 1883

Sommes versées par 96 déposants, dont 16 nouveaux	16,887	fr.
151 demandes en remboursement	77,6 1	fr. 40

Bulletin de la séance du 24 juin 1883

Sommes versées par 160 déposants, dont 14 nouveaux	14,116	fr.
172 demandes en remboursement	88,548	fr. 50

Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. Julien Lagache et J. Defrenne-Wibaux, directeurs.

BELGIQUE

BRUXELLES — Le 25e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1879 par la ville de Bruxelles a eu lieu le lundi 25 juin.

Voici les numéros primés :

N° 73065 remboursable par 100,000 fr.
N° 138556 par 5,000 fr.
N° 103039 par 2,500 fr.
N° 112376 — 586897 chacun par 500 fr.
N° 18925—33074—43815—249467—289377—342838 — 406772 — 473652 — 558787—587356 chacun par 150 fr.

— Nous apprenons le retour des officiers belges envoyés en mission en Russie, à l'occasion du couronnement du Czar.

Aussitôt rentré à Bruxelles, M. le général Nicaise a été reçu par le Roi, à qui il a rendu compte de sa mission.

On sait que l'honorable général, directeur de l'artillerie au ministère de la guerre, ayant pour aides de camp le lieutenant Robert Relutjeus et le sous-lieutenant Van Volxem, de l'artillerie, était porteur des lettres de félicitations adressées au Czar et à la Czarine par le Roi et la Reine des Belges.

Ces lettres ont été remises à Leurs Majestés impériales par le comte Errembault de Dudzeele, notre ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire à Saint-Pétersbourg, chargé de représenter le gouvernement du Roi aux cérémonies du couronnement et élevé temporairement pour la circonstance au rang d'ambassadeur.

Le comte Errembault de Dudzeele a assisté en cette qualité aux fêtes de Moscou, dont nous avons publié la relation complète; il était notamment avec les représentants des puissances, dans la cathédrale de l'Assomption *Uspenskyi Sobor* pendant l'imposante cérémonie du sacre.

Les officiers, nos compatriotes, ont revenus émerveillés de ces fêtes splendides, et charmés de l'accueil fait aux représentants de notre pays.

HENRI CONSCIENCE. — Nous lisons dans le *Courrier de Bruxelles :*

« Il y a huit jours, Henri Conscience était bien bas. Mais depuis avant-hier, un mieux sensible s'est déclaré. Un de ses vieux amis était venu lui annoncer son prochain mariage. Conscience le félicita avec ce cœur et cette poésie qui donnent tant de charme à ses entretiens : « Cela va mieux, dit-il, Dieu fera bien que je » pourrai assister pendant une demi-heure à » votre noce. » Conscience occupe le second étage du Musée Wiertz. Sa chambre forme l'angle de sa demeure, lorsqu'on entre par la droite du Musée.

» Comme Alphonse Karr, le jardinier d'Etretat, notre grand écrivain aime passionnément les fleurs... C'est une réminiscence de sa jeunesse, du temps où il était élevé chez M. Van Geert, horticulteur à Anvers. Il nous revient que depuis le commencement de sa longue et triste maladie, il a planté ou semé plus de trois cents espèces de fleurs. Toutes sont dans des bacs qu'il a construits lui même. C'est lui qui a scié les planches, qui les a rabotées, ajustées, clouées...

» Conscience est familier avec tous les métiers. Il est menuisier, charpentier, serrurier, maçon, peintre, encadreur et que sais-je ? Ses connaissances en botanique et en chimie sont très étendues. Quand on pénètre dans son cabinet de travail, on se croirait plutôt dans un laboratoire... Partout des outils, des ustensiles de tous les métiers, des acides, des fioles... Il est partisan du beau désordre, qui est un effet de l'art.

» Ouvrier très adroit, il a encadré lui-même les tableaux, les esquisses, les diplômes, les eaux fortes, les aquarelles qui ornent son salon... Dans cette pièce se trouve l'œuvre d'art sculptée par Lambert Van Ryswyck, son buste dû au ciseau de Jef Lambeaux, et toutes les couronnes qui lui ont été remises le 25 septembre 1881.

» Il a demandé à ses intimes de ne pas trop parler de sa maladie, sinon, dit il, j'aurais trop de visiteurs. Tous les jours il arrive quantité de lettres au musée Wiertz, pour s'informer de la santé de Conscience : on ne répond à aucune et l'on ne reçoit que de rares sms. Jour par jour il suncte la marche et les effets de sa maladie dans un cahier sur lequel il a écrit ces mots : *Dagboek mijner ziekte.* On ne saura peut-être jamais tout ce qu'il y a de bonté, de sentiments généreux et élevés dans ce cœur. Jamais pauvre n'est sorti inconsolé de sa demeure. Jamais mendiant ne lui a vainement tendu la main. »

TOURNAI. — *L'affaire Bernard.* — La chambre du conseil du tribunal de Tournal a renvoyé Bernard devant le tribunal correctionnel pour abus de confiance.

L'affaire viendra très probablement devant le tribunal vers la fin de juillet, on dans les premiers jours d'août.

FAITS DIVERS

UN CASSE-TÊTE D'HONNEUR. — On se souvient qu'à la suite des incidents qui émurent, il y a quelques mois, le quartier Latin, et dans lesquels la police parisienne joua un rôle assez étrange, l'*Intransigeant* ouvrit une souscription pour offrir un casse-tête d'honneur à M. Camescasse. La souscription aboutit à un beau résultat. La *Lanterne* raconte en ces termes la remise du casse-tête faite hier à M. Camescasse :

« A trois heures sept minutes, en pleine discussion de la loi sur les récidivistes, un huissier remettait à M. Camescasse, préfet de police, un petit paquet ayant la forme et la dimension d'un paquet de *nonnettes*, comme on les vend à la foire de Neuilly.

» Intrigué par le poids dudit paquet, pensant peut être qu'il contenait de la dynamite ou quelque engin de ce genre, le prudent préfet n'a pas ouvert séance tenante.

» C'est vraiment dommage : car, renseignements pris, le cadeau fait à M. Camescasse aurait pu soulever un incident du genre comique. C'était tout simplement un casse-tête d'honneur qu'on lui offrait par souscription.

» L'objet en question est une œuvre d'art d'un modèle unique. Les deux boules représentent : l'une la tête d'un argousin de l'Empire, l'autre une tête de... (?) ornée d'une casquette à trois ponts.

» Il est en bronze argenté, a coûté environ le prix que rapporte une semaine passée à la Chambre et porte, gravée sur une petite plaque, l'inscription suivante :

« A Monsieur Camescasse, les assommés des 21, 22 et 23 juin 1882. »

— On écrit de Marseille au *Salut public :*

« Les travaux du génie militaire pour la défense de Marseille se poursuivent activement. On veut mettre nos ports à l'abri d'un coup de main, en cas de guerre maritime. Les batteries côtières sont munies, en ce moment même, de pièces de gros calibre ainsi que les forts avancés sur les hauteurs des îles du Frioul. Les anciennes fortifications du Frioul ont été singulièrement améliorées :

» La vieille tour, du temps de François Ier, haute de douze mètres, a été remplacée par le fort de Pomégue, construit d'après les données modernes de la balistique et garni de canons à longue portée. Un peu plus loin, sur la même île, s'élève les batteries des Mangues avec casernes casemattées, formée par les anciens magasins du génie, consolidés au moyen d'arceaux et recouverts par une terrasse en cavalier de 4m50.

» Les travaux du fort Pomègue ont coûté 280,000 francs et ceux de la batterie des Mangues 34,000. A Pomègue, il a fallu tailler dans la roche vive. Il y aura aussi des fortifications au cap Caveaux, à l'extrémité sud de Pomégue, et un fort sur le flanc de Ratoneau, du côté de la mer.

» Les ouvrages du cap Caveaux entraîneront une dépense de 380,000 francs et ceux de Ratoneau en coûteront 400.000. Ces divers travaux se poursuivent sans bruit et pour éviter les indiscrétions sur les dispositions intérieures des forts et batteries, le commandant de la Chefferie à Marseille se conforme strictement à la circulaire ministérielle qui supprime les conducteurs civils et place les travaux sous la conduite expresse des officiers et adjoints du génie. Il n'y a pas jusqu'au petit fortin de Notre-Dame de la Garde qui n'ait été, ces jours derniers, muni de nouveaux canons. »

— Le fils d'un ancien fonctionnaire qui, il y a quelques années, gérait les domaines forestiers de l'Etat, vient d'être écroué à Mazas. Ce jeune prodigue, après avoir gaspillé plus de 400,000 fr., se vit couper les vivres par ses parents. Alors, pour se procurer de l'argent, il ne trouva rien de mieux que de faire des dupes dans les riches familles qu'il fréquentait.

C'est ainsi, entre autres escroqueries, qu'il vendit une forêt de la Nièvre, propriété de l'Etat, sur le prix de laquelle il parvint à toucher 70,000 francs. On vient de l'arrêter dans un hôtel du boulevard Rochechouart, où il se cachait sous un nom d'emprunt. Il a avoué la plupart des abus de confiance qui lui sont reprochés.

LA PLUS LONGUE BARBE D'EUROPE. — D'après des renseignements communiqués à la Société d'anthropologie, un ouvrier de Montluçon est orné d'une barbe qui mesure *un mètre soixante dix centimètres*. Elle n'a pas été coupée depuis quarante ans. Elle est roussâtre et d'un rouge fauve à son origine, soyeuse et d'un blond pâle à son extrémité.

Vers la moitié, elle est divisée en deux parties, et chacune de celle-ci forme une natte épaisse que l'homme, pour travailler, enroule autour de son corps. Les jours fériés, il la laisse pendre libre, et alors elle retombe jusqu'à ses pieds. C'est la barbe la plus longue d'Europe.

LA TRAITE DES BLANCHES. — Il y a quelque temps la Chambre des lords adoptait en première lecture le bill sur la protection des jeunes filles anglaises. Avant-hier, lord Dalhousie a proposé la seconde lecture du bill et rappelé dans quelles circonstances le gouvernement avait été amené à modifier la loi sur la prostitution. Le gouvernement de Sa Majesté s'était ému il y a deux ans en apprenant que des jeunes filles anglaises avaient été retenues de force dans des maisons de débauche, à Bruxelles et dans d'autres villes à l'étranger. Comme l'a indiqué lord Dalhousie, le projet de loi tend à empêcher les jeunes filles de s'adonner à la débauche et d'être envoyées à l'étranger dans un but immoral. La jeune fille sera désormais sous la protection des lois, non plus jusqu'à 13 ans, comme auparavant, mais jusqu'à 16 ans. Le bill rend possibles de certaines peines les personnes qui font outrage ou qui retiennent contre leur gré des jeunes filles dans des maisons publiques. Après avoir repoussé un amendement de lord Milltown, qui demandait le rejet du bill, celui-ci a été lu une seconde fois.

CHOSES ET AUTRES

Enfants terribles :

Les jeuns Toto est sur les genoux d'un vieil ami, dont il inspecte la mâchoire avec une attention peu discrète.

— Dis, monsieur, comment ça se fait-il que tu n'as plus de dents ?

Le vieux monsieur, un peu gêné ;

— Parce qu'elles sont tombées, mon petit.

Alors Toto, après réflexion :

— Pourquoi donc qu'tu n'les a pas ramassées ?

***

Un pauvre curé, auquel on vient de supprimer son traitement et qui demeure quand même fidèle au poste, reçoit la visite de M. le maire du village.

Ils font ensemble un tour dans le jardin du presbytère.

— Vous avez vraiment ici, monsieur le curé, un air délicieux.

— Oui, monsieur le maire ; mais il serait encore bien meilleur si je pouvais en vivre.

***

Guibollard a appris avec terreur qu'il y avait le choléra en Egypte.

Depuis lors, il a absolument défendu à ses enfants de s'approcher de l'obélisque.

***

Le comble de l'illusion pour un oiseau :
Faire son nid dans un buisson d'écrevisses.

***

Il pleut !

Un diplomate, sans ouvrage, se grattant le front, et d'un air défiant :

— Pourquoi plent-il ?

Le lendemain, il fait un temps superbe. Ce même diplomate, d'un air de plus en plus soupçonneux :

— Pourquoi ne pleut-il pas ?

VARIÉTÉS

LE BOIS DE LA BOULAYE

PAR ALFRED DE COUROY

V

Un propos d'enfant terrible

— SUITE —

En d'autres circonstances, M. Durand aurait pu être touché de l'attention, mais il était assez médiocrement disposé à l'attendrissement.

— Veux-tu bien revenir ? cria-t-il plus fort. Je t'ai déjà dit que ce n'est pas chez moi, et que tu n'as pas le droit de cueillir ces fleurs.

Bien qu'avancée pour son âge, la petite Pauline était excusable de n'avoir pas des notions très-étendues sur le principe et les droits de la propriété. Elle comprenait mal quel crime c'était de ramasser, afin de les offrir au châtelain de Chauvry, quelques unes de ces fleurettes qu'étalait la nature avec tant de profusion. Bien des gens parvenus à la maturité paraissent avoir sur la propriété des notions encore plus confuses que celles de Pauline. Elle comprit mieux le ton grondeur et péremptoire de l'appel, et s'y rendit, non sans avoir commencé son pillage et en présentant à M. Durand quelques brins de butin. Le baron les saisit et fit le geste de les rejeter. Il s'arrêta. L'enfant poussa un cri, elle avait une moue à désarmer toutes les colères, et M. Durand fut honteux de la sienne. Il fit plus. La petite Pauline était si jolie, en fixant sur lui ses grands yeux mouillés et suppliants, qu'il se baissa pour l'embrasser sur les deux joues, comme avait fait le beau cavalier, et l'enfant, aussitôt consolée, bondit d'allégresse. M. Durand ne tarda pas à regretter le mouvement auquel il avait cédé. Qui n'a connu plusieurs fois dans sa vie cette tentation malsaine, cette triste et perfide épreuve, le repentir d'une bonne action ?

On s'ébranlait pour rentrer au château, quand on entendit un bruit de galop, puis, à un détour de la route, parut un cavalier dans un tourbillon de poussière. Il était bien naturel qu'on attendît le passage de cet unique incident, et l'on attendit sans avoir besoin de se concerter. Ce ne fut pas long. En une minute le cavalier avait atteint le groupe des promeneurs et passait en saluant profondément. Le petit Paul cria : Bonjour !

Pauline s'observait déjà davantage envers un jeune homme qui l'avait embrassé.

— Quel est ce cavalier ? demanda Pépita.

— C'est le mari que je t'ai trouvé ce matin, dit Pauline.

— Te tairas-tu ? s'exclama M. Durand d'une voix stridente et le visage en courroux.

Cette fois il rejeta violemment les innocentes fleurettes qu'il tenait à la main. Cette fois aussi Pauline pleura tout de bon, et elle se cacha derrière sa mère. C'est toujours là, que, d'instinct, l'enfant, comme le poussin, cherche le refuge.

On se mit en route, dans un silence morne. M. Durand n'avait jamais montré une pareille irritation. Des réclamations auraient pu l'exciter davantage. Le silence le calma peu à peu. Ce n'était pas le repentir d'une bonne action qui le troublait. Il se reprochait ce mouvement de colère contre une enfant, et, ajoutait il intérieurement, en tâchant de s'apaiser sous un autre rapport, pour un enfantillage auquel il eût été plus sage de ne pas attacher d'importance. Peut-être il avait eu plus qu'un tort, une maladresse. S'il avait osé, il serait retourné au bord du grand chemin, pour relever les pauvres fleurettes.

Dans l'avenue, le groupe s'espaça de nouveau, non pas tout à fait dans l'ordre précédent. M. Dubois resta cependant près du baron Durard, et, par une habile diversion, l'intéressa vivement aux brillantes perspectives d'avenir des charbonnages du Nord et des terrains de Passy. Ce fut encore pour M. Durand une occasion de s'enflammer, mais non plus de colère. Mme Dubois avait pris Pauline par la main, et, dans un entretien solennel, sous menace de ne pas dîner dorénavant au château, lui faisait promettre de ne plus jamais parler de mari à Pépita, ni du bois de la Boulaye à M. Durand. Le petit Paul, qui avait quatre ans, lançait des cailloux et ne pensait à rien. Pépita marchait seule, la tête baissée, et pensait bien à quelque chose.

A quoi pensait-elle ! Elle avait ri aux éclats de la première boutade de l'enfant. Elle ne riait pas de la récidive si violemment soulignée par le courroux de M. Durand. Il n'y avait plus à en douter, son père ne voulait pas la marier. Jusqu'à ce jour, c'est à peine si, malgré les tirades paradoxales et les déclarations de principes de M. Durand, elle s'en était aperçue, et la gaieté dont elle était douée l'avait empêchée d'en souffrir. Et puis il n'y avait pas de temps perdu. Elle venait d'avoir vingt ans. Elle n'allait pas au bal, elle ne voyait pas de jeunes filles avec qui converser... de l'idéal des jeunes filles. Je ne prétendrai certes pas que l'étroite clôture où son père l'avait tenue fût un bon moyen de préserver son imagination des atteintes de la rêverie. La société a, comme la nature, des lois qu'il n'est pas prudent d'enfreindre et la solitude est parfois plus dangereuse que le monde. D'ailleurs, il n'y a pas clôture si étroite qui n'ait des issues. De même que l'huile suinte à travers les moindres fissures du vase, la rêverie, si on lui ferme la fenêtre, pénètre par les fentes de la porte et par le trou de la serrure. Je suis plutôt d'avis de lui ouvrir la fenêtre, seulement on peut retarder l'invasion, sauf à la rendre plus redoutable, et il se rencontrait qu'en fait elle n'avait pas encore ravagé l'imagination de Pépita.

Depuis deux mois la rêverie avait eu un objet déterminé, assez vaste pour occuper son âme, sinon pour la remplir tout entière : la campagne. Pépita y avait trouvé d'ineffables jouissances, sur lesquelles elle était loin de se blaser ; mais la campagne, c'est par excellence la nature. Parmi les concerts de la nature, il y a des voix qui s'appellent et des échos qui se répondent. Il arrivait à Pépita de se surprendre attentive, prêtant l'oreille à un écho qu'elle avait cru entendre et qui n'avait résonné que dans son cœur. Quand elle voyait s'envoler, devant elle, des ramiers effarouchés, ils étaient toujours deux, à moins que l'un ne gardât le nid, et la jeune fille cherchait le nid. C'était même devenu, pour elle, une recherche favorite. On la voyait souvent, quand elle se promenait seule dans le parc, écarter avec précaution les feuillies des buissons et des sapins. Certes, ce n'était pas pour se livrer au plaisir barbare de l'âge sans pitié! Elle était miséricordieuse, ou plutôt respectueuse et sympathique ; elle avait ses nids, qu'elle ne montrait à personne, qu'elle visitait discrétement, et l'œil inquiet de la couveuse se rencontrait souvent, dans une mutuelle contemplation avec l'œil ardent de la jeune fille.

(*A suivre.*)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service télégraphique particulier*)

La France à Madagascar

Londres, 27 juin.

Suivant le *Daily-News*, le Gouvernement hova serait disposé à céder à la France sur deux points, mais il refuserait de reconnaître le protectorat français sur le Nord-Ouest de Madagascar.

Le courtage maritime

Londres, 27 juin.

Le *Daily News* assure que la France et l'Angleterre sont près de régler la question de courtage maritime.

Le choléra en Egypte

Damiette, 27 juin

A la suite du choléra, il y a eu hier quarante-six décès à Damiette, deux à Mansourah.

Un triple cordon sanitaire est établi autour de Damiette, pour les marchandises de toute provenance. Elles sont soumises à une quarantaine de six sept jours à Damiette.

Les mesures d'isolement sont prises pour Mansourah.

BULLETIN DU COMMERCE

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Cauët :

Le Havre, 27 juin 1883.

Cours de clôture de New-York du 26 juin

Cotons

janv.	juin	juil.	août	sep.	octob.	nov.	déc.
9 97	10.36	10.37	10.47	10.21	9.95	9 87	9.89

Ventes du jour : 62,000 balles. Marché soutenu.

Recettes du jour : 2,000 balles contre 2,000 en 1882 et 3,000 en 1881.

Total de la semaine : 6,000 balles contre 5,000 en 1882 et 11,000 en 1881.

Saindoux

avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.	nov.
			9.66	9.76	9.85	9.85	

Maïs

avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc
		61 1/2	61 3/4	63	64	65		

Cafés

juil.	août	sept	oct.	nov.	déc.	janv.	juin
7.40	7.50	7.55	7.65	7.70	7.85		

Roubaix, le 27 juin 1883.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 27 juin.

Ventes 750 b. Marché calme.

Liverpool, 27 juin.

Ventes 8,000 b. Marché soutenu.

New-York, 27 juin.

Middling Upland, 10 3/8

Recettes aux Etats-Unis 2,000 b

Cotes du comté du Middling, classe américaine, à New-Orleans 9 7/8, à Savannah 10 1/0.

LAINES

Anvers, 26 juin.

On a vendu 170 balles La Plata suint et 21 b/s Australie dito.

Marseille, 26 juin.

Peaux de moutons : Il a été vendu 27 balles Buenos-Ayres, à prix réservés; 4 balles dito, à fr. 150 les 100 kil.

Bordeaux, 26 juin.

Peaux de mouton. — On a réalisé 11 balles Buenos-Ayres, de fr. 165 à 177 50 ; 32 balles dito, de fr. 157 50 à 172.50. Le tout les 100 kil.

COTONS

Manchester, 25 juin.

Les filés pour la consommation sont calmes, toutefois il s'est fait un peu plus d'affaires en mule yarns pour l'Inde. En tissus les transactions sont très restreintes et les vendeurs ont rarement pu accepter les offres faites par les acheteurs.

LINS

Rotterdam, 25 juin.

Les arrivages de ce jour n'ont pas été de grande importance; seulement 5000 pierres ont été offertes en vente pour les lesquelles il n'a régné que peu de demande, de sorte qu'une partie est encore restée invendue. La saison peut donc être considérée comme terminée.

HOUBLONS

Londres, 26 juin.

Le marché continue à rester tranquille et les prix des Anglais et Américains sont cotés plus bas, sans que cela donne lieu cependant à une amélioration.

Les rapports des houblonnières sont encore toujours très-favorables.

L'importation pendant la semaine passée était de 7 balles d'Ostende.

(Circulaire Langstaff, Ehrenberg et Pollak.)

SAINDOUX

Anvers, 26 juin.

Marché généralement calme pour les saindoux d'Amérique, à l'exception du courant du mois qui est quelque peu recherché pour les besoins du découvert à prix en hausse. Les autres termes sont en baisse, avec passablement d'offres de vente. Le *Wilcox* disponible se cote fr. 135; sur juin payé fr. 134 1/2, tenu à fr. 125; sur première quinzaine de juillet vendeurs à fr. 126, sur tout le mois de juillet à fr. 125, sur août à fr. 124 1/2, sur sept. de fr. 124 à 124 1/2; sur oct. payé fr. 123, tenu à fr. 123 1/2; sur nov. vendeurs à fr. 123; sur déc. fr. 121 1/2 payé et vendeurs.

BOURSE LINIÈRE. — Affaires calmes et prix en faveur des acheteurs pour les lins de pays et de Russie. En fils, les transactions sont limitées, mais la filature a des ordres et ne presse pas la vente, aussi les prix se maintiennent-ils, surtout pour les fils mouillés. Les transactions en toiles sont limitées, la période de la vente ne s'ouvre guère que vers le 15 juillet.

MARCHÉ AUX GRAINS du 27 juin. (Cours commercial.) — Marché insignifiant, 300 hectolitres. Les blés vendus de 18 à 22,25 l'hectolitre. Les prix sont sensiblement les mêmes qu'au précédent marché.

Farines en boulangerie de 35 à 35.50, suivant marques et qualités.

MARCHÉ AUX GRAINS du 27 juin. (Communiqué par l'Hôtel de Ville). — Hausse moyenne de 0 fr. 41 c. à l'hectolitre.

PARIS, 27 juin. — *Huile de colza :* courant 103 75 juillet 83 25, juillet-aout 81 50, 4 derniers 77 50. — *Huile de lin :* courant 57 50, juillet 57 ..., juillet-aout 57 25, 4 derniers 58 50. — *Spiritueux :* courant 48 75, juillet 49 25, juillet-aout 48 25, 4 derniers 50 25. — *Sucres bruts* 88 degrés disponible 52 50 à 52 75. — *Sucres bruts n° 3 :* courant 60 30, juillet 60 60, juillet-aout 60 80, 4 d'octobre 59 60. — *Sucres raffinés :* 104 à 105 ... — *Farines 9 marques :* courant 57 60, juillet 57 80, juillet-aout 58 10, 4 derniers 59 50. — *Marque Corbeil :* 60 ... — *Blés :* courant 25 50, juillet 25 60, juillet-aout 25 90, 4 derniers 27 ... — *Seigles :* conrant 16 25, juillet 16 25, juillet-aout 16 50, 4 derniers 17 30.

LA VILLETTE, 25 juin. — Bœufs amenés, 2,529, poids moyens 350, 1re qualité 1,86, 2e 1,70, prix ext. 1,28 à 1,90. — V